

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 20 février 2004  
(convocation du 9 février 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Février Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELLOC Alain, M. BOCCHIO Claude, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

|   |   |
|---|---|
| M. CAZABONNE Didier à M. DUCHENE Michel       | Mme DUMONT Dominique à M. MOULINIER Maxime        |
| M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre  | M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel       |
| M. HOUDEBERT Henri à M. HERITIE Michel        | M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques     |
| M. ROUSSET Alain à Mme CARTRON Françoise      | M. JOUVE Serge à M. JAULT Daniel                  |
| M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel      | M. LOTHAIRE Pierre à M. QUANCARD Joël             |
| M. BENOIT Jean-Jacques à M. ANZIANI Alain     | M. MAMERE Noël à M. DANE Michel                   |
| M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain      | M. MERCHERZ Jean à Mme WALRYCK Anne               |
| Mlle COUTANCEAU Emilie à M. BRANA Pierre      | Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles |
| M. DAVID Jean-Louis à M. VALADE Jacques       | M. QUERON Robert à M. CANIVENC René               |
| M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique     | Mme VIGNE Elisabeth à Mme TOUTON Elisabeth        |
| M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice |   |

Mme BRUNET Françoise à Mme DARCHE Michelle (à partir de 10 h 00)  
Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 h 30)  
Mme CASTANET Anne à M. BOCCHIO Claude (jusqu'à 10 h 00)  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LAMAISON Serge (jusqu'à 10 h 15)  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 00)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**MERIGNAC - Réhabilitation du quartier Beaudésert - Convention tripartite entre la Ville de Mérignac, la SA HLM l'Habitation Economique et la Communauté Urbaine de Bordeaux - Avenant n°3 - Approbation - Autorisation**

Monsieur ANZIANI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 1040/99 du 3 décembre 1999, le Conseil de la Communauté Urbaine a poursuivi la réhabilitation du quartier Beaudésert, et a autorisé Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 à la convention tripartite entre la Communauté, la Ville de Mérignac, la SA HLM l'Habitation Economique.

Le budget total des travaux d'aménagement d'espaces publics sous maîtrise d'ouvrage communautaire pour cette opération fixé par cet avenant était de 2 362 959,77 euros se décomposant de la façon suivante :

| 2000         | 2001         | 2002         | 2003         |
|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 594 551,17 € | 625 040,97 € | 457 347,05 € | 686 020,58 € |

Les travaux prévus en 2000 et 2001 ont été réalisés pour un montant de 509 243,75 € pour la tranche 2000 et pour un montant de 671 460,82 € pour la tranche 2001. Il reste donc un solde positif de 38 707,57 €.

Les travaux dont la réalisation était prévue en 2002 et 2003 pour un montant total de 1 143 367,63 € n'ont pas pu être réalisés. En effet, au cours de l'opération, il est apparu nécessaire pour la Communauté Urbaine de procéder à des acquisitions foncières pour réaliser la tranche de travaux 2002 qui n'étaient pas prévues initialement. Par ailleurs, pour que la Communauté Urbaine de Bordeaux réalise en 2003 la voie en équerre prévue dans la convention, l'Habitation Economique devait se rendre propriétaire d'une assiette foncière. Or pour diverses raisons, cela n'a pu être fait.

En conséquence, les travaux 2002 et 2003 ont été suspendus. L'objet de la présente délibération est d'approuver la reprise et la poursuite du programme 2002/2003 pour les années à venir 2004, 2005 et 2006. Toutefois, le programme de travaux tel qu'il était prévu en 2002 et 2003 doit être modifié. En revanche, la somme prévue initialement, à savoir le montant 2002/2003 de 1 143 367,63 € auquel s'ajoute le solde de 38 707,57 €, soit au total 1 182 075,20 €, ne sera pas augmentée pour la poursuite du programme.

Les modifications intègrent les acquisitions foncières supplémentaires auxquelles la Communauté doit procéder pour réaliser la tranche de travaux 2002. Ces acquisitions supplémentaires nécessitent donc de trouver un programme d'économie sur la tranche de travaux 2003. Il est proposé de ne pas réaliser la voie en équerre. Cette réalisation étant de fait impossible puisque le terrain d'assiette ne peut être maîtrisé.

Dès lors, le planning de réalisation de travaux sous maîtrise d'ouvrage communautaire est le suivant (voir tableau annexe et plan futur) et peut être synthétisé dans le tableau suivant :

| <b>ANNEES</b> | <b>DESIGNATION DES TRAVAUX</b>                   | <b>MONTANT TTC</b>  |
|---------------|--|---------------------|
| 2004          | Avenue des Marronniers de S 139 à Galus          | 477 347             |
| 2005          | Avenue des Marronniers y compris giratoire Galus | 543 572             |
| 2006          | Avenue des Marronniers de Concorde à rocade      | 161 156,20          |
| <b>Total</b>  |  | <b>1 182 075,20</b> |

Les travaux sous maîtrise d'ouvrage Ville de Mérignac sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

| <b>ANNEES</b> | <b>DESIGNATION DES TRAVAUX</b>   | <b>MONTANT TTC</b> |
|---------------|--|--------------------|
| 2004          | Avenue des Marronniers esplanade éclairage   | 120 000            |
| 2005          | Avenue des Marronniers esplanade<br>Espaces verts (semestre 1)<br>Eclairage (semestre 2) | 210 000<br>150 000 |
| 2006          | Avenue des Marronniers espaces verts   | 30 000             |
| <b>Total</b>  |  | <b>510 000</b>     |

Par convention ci-annexée, les parties, la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Ville de Mérignac et la SA HLM l'Habitation Economique doivent approuver le nouveau programme et le nouvel échéancier de réalisation des travaux de réhabilitation du quartier Beaudésert.

Dans ces conditions, nous vous demandons Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la reprise de l'opération de réhabilitation des espaces publics du quartier Beaudésert pour un montant total de 1 182 075,20 €
- **APPROUVER** la modification du programme des travaux telle qu'elle figure dans le nouveau plan de réalisation sur 2004/2005/2006 ci-annexé.

- APPROUVER l'échéancier de réalisation des travaux sous maîtrise d'ouvrage communautaire suivant :

| <b>ANNEES</b> | <b>DESIGNATION DES TRAVAUX</b>                   | <b>MONTANT TTC</b> |
|---------------|--|--------------------|
| 2004          | Avenue des Marronniers de S 139 à Galus          | 477 347            |
| 2005          | Avenue des Marronniers y compris giratoire Galus | 543 572            |
| 2006          | Avenue des Marronniers de Concorde à rocade      | 161 156,2          |
| <b>Total</b>  |  | <b>1 182 075,2</b> |

- AUTORISER Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 ci-annexé avec la SA d'HLM l'Habitation Economique et la Ville de Mérignac
- DIRE que les crédits nécessaires sur les budgets des exercices 2004/2005/2006 se trouvent sur l'imputation suivante chapitre 23 – article 2315 – fonction 8220 – programme HC10 – axe 3UA3.4

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 20 février 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN TOUZEAU

